

Jean-Louis BENOÎT

Agrégé de l'Université, Docteur ès lettres, Maître de conférences, retraité.

(2007)

“Tocqueville et la Normandie.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jean-Louis Benoît

"Tocqueville et la Normandie".

Communication présentée au Colloque de Cerisy sur la Normandie constitutionnelle. Colloque sous la direction d'Odile Rudelle et Didier Mauss, **Normandie constitutionnelle. Un berceau des droits civiques**. Colloque organisé au Centre culturel de Cerisy du 1^{er} au 6 juin 2006. Actes publiés en 2007 par les Éditions Économica, Paris, 472 pp.

L'auteur, Jean-Louis BENOÎT, professeur agrégé, docteur ès Lettres, enseignant en Classe Préparatoire aux grandes Ecoles (e.r.) a consacré l'essentiel de ses recherches à l'œuvre d'Alexis de Tocqueville, il a publié livres et articles et organisé des colloques consacrés à l'auteur de La Démocratie en Amérique. Il nous a accordé le 7 janvier 2008 son autorisation de diffuser électroniquement ce texte dans Les Classiques des sciences sociales.

Le directeur des Éditions Économica, M. Jean Pavlevski, nous a accordé, le 16 janvier 2009, son autorisation de diffuser cette communication dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriel : Jean-Louis Benoît : jeanlouis.benoit0612@orange.fr
Jean Pavlevski : caroline.hugo@economica.fr

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8,5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 16 janvier 2009 à Chicoutimi,

Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Les Éditions **ÉCONOMICA**

Nous voulons remercier le directeur de la maison d'éditions **ÉCONOMICA**, M. Jean Pavlevski, de nous avoir donné son autorisation, conjointement avec celle de Mme Odile Rudelle [directrice de Recherches à Sciences Po Paris/Cévipof] et de l'auteur, M. Jean-Louis Benoît, de diffuser le texte intégral de cette communication, "*Tocqueville et la Normandie.*"

Merci de votre confiance en nous et longue aux Éditions **ÉCONOMICA**.



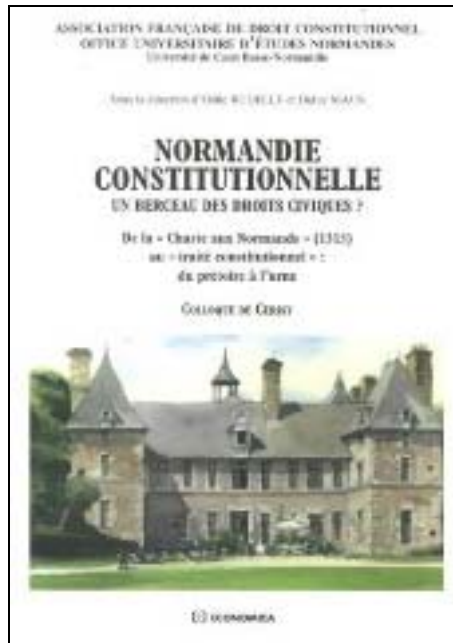
Courriels : Jean-Louis Benoît : jeanlouis.benoit0612@orange.fr
Odile Rudelle :
Éditions Économica caroline.hugo@economica.fr

Merci,

Jean-Marie Tremblay, sociologue.
Fondateur et PDG, Les Classiques des sciences sociales.
16 janvier 2009.

Jean-Louis Benoît (2007)

“Tocqueville et la Normandie.”



Communication présentée au Colloque de Cerisy sur la Normandie constitutionnelle. Colloque sous la direction d’Odile Rudelle et Didier Mauss, **Normandie constitutionnelle. Un berceau des droits civiques**. Colloque organisé au Centre culturel de Cerisy du 1^{er} au 6 juin 2006. Actes publiés en 2007 par les Éditions Économica, Paris, 472 pp.

Table des matières

Introduction

LA SICILE NORMANDE

UNE ANALYSE DU POLITIQUE EMPRUNTÉE, POUR PARTIE, À
L'HÉRITAGE NORMAND

UNE CERTAINE CONCEPTION DE LA POLITIQUE

L'ACTION POLITIQUE

Jean-Louis Benoît
Docteur d’université

“Tocqueville et la Normandie”.

Communication présentée au Colloque de Cerisy sur la Normandie constitutionnelle. Colloque sous la direction d’Odile Rudelle et Didier Mauss, **Normandie constitutionnelle. Un berceau des droits civiques**. Colloque organisé au Centre culturel de Cerisy du 1^{er} au 6 juin 2006. Actes publiés en 2007 par les Éditions Économica, Paris, 472 pp.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Alexis de Tocqueville (1805-1859) appartient à une double et ancienne lignée nobiliaire : la vieille noblesse féodale normande par son père, et la vieille noblesse de robe parlementaire par sa mère, Louise de Rosambo, petite-fille de Malesherbes dont la figure l’a profondément marqué. Aux moments les plus importants de sa vie, n’a-t-il pas rappelé l’influence morale et politique de son illustre bisaïeul « C’est parce ce que je suis l’arrière petit-fils de Malesherbes que j’ai écrit ce que j’ai écrit ». Ceci rappelé, il ne faudrait pas négliger le double lien, beaucoup plus réel, avec la société de son temps puisque c’est dans la Manche qu’il a été élu, et de mieux en mieux réélu, de 1839 à 1852, date à laquelle, pour ne pas avoir à prêter serment au nouveau régime, il démissionne du conseil général dont il venait d’être élu président à l’unanimité.

Pourtant, né en 1805 à Paris, Alexis ne découvre la Normandie — et le château de ses ancêtres — qu’en 1828 ; et ce n’est qu’en 1836, à son retour des États-Unis, qu’il décide de s’implanter dans le Cotentin ; c’est alors qu’il s’attache à Tocqueville, à ses habitants comme aux électeurs de la circonscription de Valognes, faisant de la terre de ses ancêtres le fief électoral à partir duquel il veut en-

treprendre une carrière politique nationale. Mais, curieusement sa première expérience « normande » avait été une expérience d'outre-mer qui, un an auparavant, avait revêtu un caractère inattendu.

LA SICILE NORMANDE

[Retour à la table des matières](#)

En décembre 1826, ses études de droit achevées, Alexis part visiter l'Italie et la Sicile avec son frère Édouard. Si l'Italie était une destination habituelle pour les jeunes gens de son milieu, il n'en allait pas de même de la Sicile qui, avant 1830, ne voyait guère qu'une trentaine de visiteurs étrangers par an. À la fin de mars 1827, les deux frères débarquent sur l'île, passent quatre jours à Palerme et, après un périple d'une quinzaine de jours, y reviennent. Déjà perspicace, Tocqueville est frappé par une situation politique où les Bourbons de Naples régnant sur l'île, sont considérés comme des occupants et des oppresseurs et d'autant qu'il découvre que les Siciliens, tout à la recherche d'une identité historique valorisante, ont fait du royaume normand des XIe et XIIe siècles, l'âge d'or de leurs libertés.

Depuis 1820, année de l'échec du soulèvement de Palerme, les Normands des XIe et XIIe siècles étaient si bien évoqués comme des libérateurs que « le mythe normand de la Sicile, après plusieurs siècles, avait définitivement fait place au mythe sicilien des Normands »¹. C'était le temps où le romantisme propageait l'idée de l'État-nation et l'année du voyage de Tocqueville, est justement celle où Vigo commence à écrire *Il Ruggero*, qui est l'éloge du Comte Roger, fondateur du royaume normand de Sicile. On peut imaginer l'effet de cette découverte sur deux jeunes Normands découvrant la Sicile et d'autant qu'elle est confirmée par les splendeurs de l'extraordinaire architecture normano-byzantine, matinée d'influences arabo-berbères ; et la surprise est plus grande encore, de voir que la période de la royauté normande demeurait la fierté des siciliens, l'image de la plus grande page de leur histoire nationale. Or, du point de vue historique, la conquête

¹ Antonino BUTTITA, in *Les Normands et la Sicile*, catalogue de l'exposition du musée de Caen, juillet 2006, p. 134-135, Continents Éditions, Milan – 2006.

de la Sicile par les Normands reste une sorte de mystère du génie et des circonstances, si l'on songe que ce succès est celui d'une poignée de chevaliers mercenaires, probablement venus, mais pas seulement, d'Hauteville-la-Guichard, situé dans le Cotentin berceau de la famille Tocqueville.

Combien étaient-ils les Guiscard et leurs compagnons ? Dans son Histoire des rois anglais, Guillaume de Malmesbury indique que Robert Guiscard quitta le Cotentin accompagné de quinze chevaliers ² ! Quelques années plus tard un autre chroniqueur fait état de trois cents hommes qui est le chiffre le plus élevé jamais retenu ! Comment purent-ils s'emparer du pays ? Pour s'en faire une idée, il faut consulter les actes des deux Colloques normands qui, à dix ans de distance, se sont déroulés à Cerisy : Les Normands en Méditerranée, en 1992 et De la Normandie à la Sicile en 2002.

Roger II, par exemple, qui règne de 1130 à 1154, fait montre d'une grande largesse de vues, faisant appel à toutes les compétences et, dans les cérémonies officielles, allant jusqu'à revêtir le costume des empereurs Byzantins pour : « pénétrer les sujets latins, grecs ou musulmans de la splendeur de la majesté royale », écrit François Neveux. Les rois normands ont fait preuve d'esprit politique, sachant s'allier aux musulmans sans oublier d'exploiter leurs rivalités et leurs ambitions. En 1072, lorsqu'ils ont conquis Palerme, s'ils ont transformé la mosquée en cathédrale, dans le même temps, ils ont su mobiliser les intellectuels arabes, musulmans et byzantins pour administrer le pays. « La coexistence des chrétiens avec les musulmans et les Hébreux fut réelle. [...] l'importance et la valeur de cette coexistence ne doivent pas être sous-estimées. [...] Quoique la latinisation fût entreprise, une Sicile arabe et musulmane se maintenait sous la dynastie des Hauteville, à côté d'une Sicile grecque ayant survécu à l'occupation arabe, et même une Sicile juive préexistante, qui était fort arabisée. L'arabe ne cessa d'être non seulement parlé, mais utilisé par la chancellerie royale comme une des trois langues officielles, à côté du grec et du latin. Dans la Sicile Normande, on pouvait pratiquer la religion musulmane » ³. En 1169, lors du tremblement de terre de Palerme, Guillaume II invite chacun à prier son Dieu librement. Plus surprenant

² Cité par Pierre BOUET : Actes du colloque De la Normandie à la Sicile, Archives départementales de la Manche, - 2004 -, p. 34.

³ Salvatore FODALE, Les attitudes des Normands face à la pluralité des religions, in *De la Normandie à la Sicile*— op. cit. p. 114.

encore, en 1095, alors que l'Occident s'engageait dans les croisades, Roger Ier parcourut le camp du pape Urbain II accompagné des musulmans de sa cour, ce qui ne manqua pas de choquer Anselme de Cantorbéry.

Grâce à leur intelligence pratique du politique, les Normands de Sicile ont réussi, malgré leur faible présence numérique — en associant ou opposant musulmans et Byzantins, en nouant des alliances avec les uns contre les autres — à forger une identité nouvelle pour ce pays, identité respectueuse des civilisations et des cultes, de façon à instaurer une « paix normande », écrit Salvatore Fodale, professeur à l'université de Palerme : « Si la tolérance et l'utilisation des aptitudes et des expériences des vaincus avaient été filles de la prudence et de l'intelligence politique des Normands, l'adoption même des modes de vie, l'usage de la langue, le recours au langage artistique avaient été des moyens avec lesquels la royauté se manifestait à tous les sujets. Les rois produisaient un effet pareil en s'entourant de savants, qui représentaient les différentes civilisations du royaume sicilien. Les cultures arabes et byzantines devenaient ainsi un précieux ornement de la Couronne » ⁴.

Tocqueville a rédigé une relation de son voyage, « Un volume petit in-4°, de 350 pages », écrit son ami Gustave de Beaumont ⁵, qui ne nous a malheureusement transmis la copie que de quelques feuillets de ce texte perdu. Bien sûr, le jeune Tocqueville ne pouvait, à ce moment, avoir une connaissance aussi précise de la Sicile normande que celle de nos spécialistes d'aujourd'hui. Mais dans ce récit, nous dit encore Beaumont, « on devinait déjà l'homme à venir » et de souligner combien Alexis se montrait déjà soucieux des institutions de la Sicile, ses idées et ses moeurs, de façon plus aiguë, on s'en doute, que la plupart des voyageurs de son temps ⁶. De ces pages, Beaumont nous a cependant rapporté un petit dialogue, entre un Napolitain — don Carlo — et un Sicilien — don Ambrosio — qui, reflet de la situation politique du moment, dit la profondeur de l'aspiration à

⁴ Ibid., pp. 115-116.

⁵ In *Oeuvres complètes de Tocqueville*, Gallimard (O.C), V, 1, p. 37. Tocqueville fit la connaissance de Gustave de Beaumont (1802-1866) en 1827 ; les deux amis firent ensemble le voyage aux États-Unis puis en Algérie en 1841.

⁶ Henriette LEVILLAIN : *La Sicile des voyageurs français romantiques*, in *De la Normandie à la Sicile*, op. cit., p. 211-221.

la liberté d'un peuple occupé par une puissance étrangère, ce qui pour lui, constituait le pire des maux.

Alexis avait tant apprécié cette capitale du royaume normand de Sicile que lorsqu'en 1850, lors de la première atteinte de la tuberculose qui devait l'emporter, ses médecins lui prescrivirent d'aller passer l'hiver au soleil, il décida un moment de retourner à Palerme où il avait : « beaucoup de gens à voir et toute la Sicile à visiter »⁷. Finalement Tocqueville et sa femme, Marie, partirent pour Sorrente où ils restèrent près de cinq mois, mais son ami Senior nous raconte que la Sicile et le règne de Roger II de Sicile en particulier, étaient présents à son esprit.⁸ Tout comme il l'avait manifestement été en 1837 alors qu'il rédigeait pour La presse de Seine et Oise ses deux Lettres sur l'Algérie où il évoque la possibilité pour la France de pouvoir réussir en Afrique du Nord « l'amalgame » de deux peuples :

« Rien [...] dans les faits connus ne m'indique qu'il y ait incompatibilité d'humeur entre les Arabes et nous. Je vois au contraire, qu'en temps de paix, les deux races s'entremêlent sans peine et qu'à mesure qu'elles se connaissent mieux, elles se rapprochent.

[...] Il n'y a donc point de raisons de croire que le temps ne puisse parvenir à amalgamer les deux races. Dieu ne l'empêche point ; les fautes seules des hommes pourraient y mettre obstacle ».

Mais, quatre ans plus tard, lors de son premier voyage en Algérie en 1841, Tocqueville reconnaît l'impossibilité de réussir une telle entreprise dont ne peuvent rêver que ceux qui ne sont pas allés sur place : « La fusion de ces deux populations est une chimère qu'on ne rêve que quand on n'a pas été sur les lieux »⁹.

⁷ O.C., VI, 2, p. 266.

⁸ Nassau Senior, 1790-1864, économiste anglais, réformateur de la Loi des Pauvres, dont Tocqueville s'inspira pour traiter du paupérisme. Ami intime d'Alexis leur correspondance – oct 50, fev 51- est très riche. (O.C., Gallimard, VI, 2, p. 313-60.)

⁹ O.C., III, 1, p. 275.

UNE ANALYSE DU POLITIQUE EMPRUNTÉE, POUR PARTIE, À L'HÉRITAGE NORMAND

[Retour à la table des matières](#)

Tocqueville découvre le manoir familial au retour de son voyage d'Italie, en octobre 1828, un peu plus d'un an après avoir été nommé juge auditeur au tribunal de Versailles, où il se lie d'amitié avec Gustave de Beaumont, alors jeune substitut. C'est aussi le moment où les deux amis se relaient pour suivre en Sorbonne le cours de Guizot sur L'histoire de la civilisation en France dont quatre leçons traitent de la société féodale, de sa naissance à son déclin ¹⁰. Tocqueville se passionne alors pour la vieille société féodale, principalement normande, puisque c'est à travers elle (ou au travers d'elle), qu'il redécouvre la lignée paternelle. Il faut relire le début de la lettre enthousiaste qu'il écrit à Beaumont lorsque, pour la première fois, il entre dans le château de ses ancêtres : « Enfin me voilà à Tocqueville, dans la vieille mesure de ma famille. J'ai, à une lieue, en vue le port où Guillaume s'est embarqué pour conquérir l'Angleterre ¹¹. Je suis entouré de Normands qu'on voit figurer dans la liste des conquérants ¹². Tout cela, il faut bien vous l'avouer, chatouille de mon coeur l'orgueilleuse faiblesse ¹³ et fait naître parfois en moi des mouvements d'un enthousiasme puéril dont je suis honteux après. Cependant, tout cela m'a reporté vers un sujet que j'avais totalement oublié et m'a fait penser à vous écrire mes rêveries sur l'histoire d'Angleterre » ¹⁴.

¹⁰ Leçons IV à VIII. Ces cours complétés par la lecture d'autres ouvrages tant de Guizot que d'Augustin Thierry, constituent le socle de sa culture historique. Ils existent toujours dans la bibliothèque du château de Tocqueville où l'auteur a pu les voir.

¹¹ L'embarquement définitif de la flotte de Guillaume pour la conquête de l'Angleterre ne se fit pas à Barfleur mais à l'embouchure de la Dives à 100 kilomètres au Sud-Est de Barfleur.

¹² Un Guillaume Clarel, ancêtre très probable de sa propre famille, figurait parmi les compagnons de Guillaume (cf. A. G. Simon, Histoire généalogique des Clérel, seigneurs de Rampan, Tocqueville etc., Caen, 1954, pp. 7-8).

¹³ Jean Racine, *Iphigénie*, I, 1.

¹⁴ O.C., VIII, 1, p. 50.

Alexis, qui ne connaissait la branche normande de ses ancêtres que par ouï dire, semble vouloir rattraper le temps perdu. Après Guizot et Augustin Thierry, il va lire les premiers volumes traduits en français de l'Histoire de l'Angleterre de John Lingard, alors que les romans de Walter Scott qui connaissent un grand succès en Europe, vont ouvrir la voie aux récits « historiques » de Victor Hugo, Alexandre Dumas et de tous les romantiques français ou allemands. Son enthousiasme est tel que dans cette première lettre à Beaumont, il fait un résumé fort long (plus de vingt pages) du livre de Lingard qui, jusqu'à ce jour, n'a pas encore fait l'objet de l'attention qu'il mérite ¹⁵.

Tocqueville juge alors que Guillaume le Conquérant a réalisé une sorte de chef-d'oeuvre ; la conquête de l'Angleterre a été facile et durable, non seulement, à cause de « l'immense supériorité intellectuelle des Normands d'alors », mais aussi grâce à son génie propre. Il a : « établi un système féodal perfectionné » en opérant un changement de propriétés qui « présenta immédiatement un ensemble bien plus parfait qu'en aucun autre pays parce que tous les rouages avaient été combinés par une seule tête et, en conséquence, s'accordèrent mieux ». De plus il échappe aux deux défauts contraires de la centralisation et de la dissémination ¹⁶ : « Je ne sais si un milieu entre ces deux extrêmes peut être trouvé, mais il semble l'avoir été par Guillaume. Les principes constitutifs du système féodal, en quelque lieu qu'on l'établît, étaient ceux-ci : concession des terres et du gouvernement des hommes moyennant quelques redevances en argent et surtout la prestation du service militaire pendant un temps donné. Tout se réduit là ».

Contrairement au roi de France qui était limité par la puissance et le bon vouloir des hauts barons : « Guillaume, maître de tout, donna immensément, mais

¹⁵ Sur les huit volumes publiés en 1828, on notera particulièrement les vol 2, p. 66-81 et 4, p. 177-193.

¹⁶ « J'avoue que j'admire cette création de Guillaume et que je ne peux me refuser d'en parler un moment. Il y a deux grands inconvénients à éviter dans l'organisation d'un peuple : ou toute la force sociale est réunie dans un point ou elle est disséminée dans les parties. Chacune de ces deux choses a son avantage et ses inconvénients. Lorsque tout est réuni en un seul faisceau, le faisceau brisé, tout tombe et le peuple disparaît. Lorsque la force est disséminée, l'action est évidemment entravée, mais la résistance est partout. Aussi, petit-on dire sans crainte qu'un peuple dans le premier cas fera de plus grandes choses, aura une vie plus active que dans le second, mais vivra moins » (ibid. p. 53).

garda plus encore. La force fut divisée de telle sorte dans les parties qu'une poignée de Normands maintint tout un peuple sous le joug pendant un siècle de regrets, et que cependant le pouvoir royal fut assez fort pour écraser chaque baron en particulier qui eût voulu s'écarter de la direction générale et ne pouvait être accablé que par la réunion de tous contre lui. Si donc Guillaume eût eu d'autres successeurs, son ouvrage eût certainement subsisté tel qu'il l'avait conçu et, malgré les révolutions qui suivirent, la féodalité telle qu'il l'a faite est encore à tout prendre celle qui a produit le moins de maux et laissé le moins de haines après elle » ¹⁷.

C'est ici la seule affirmation explicite d'une idée toujours sous-jacente dans l'oeuvre de Tocqueville, y compris lorsque L'Ancien Régime et la Révolution compare l'évolution parallèle des sociétés anglaise et française du XIIe au XVIIIe siècle. Car Tocqueville a toujours jugé que la vertu initiale du système instauré par Guillaume avait permis — malgré toutes les vicissitudes du temps et la médiocrité des souverains successifs — à la société anglaise d'évoluer mieux — ou moins mal — que la société française. Si bien que, si la Grande Charte n'est pas la conséquence directe des institutions mises en place par Guillaume, elle en procède néanmoins d'une certaine façon, même si aucun lien direct ne peut être mis en évidence. Et la lettre de 1828 continue en analysant l'évolution de la société médiévale : l'arrêt des grandes invasions avait modifié en profondeur la nature de la société féodale en permettant la renaissance de la ville et la montée de la bourgeoisie. Là où la société était divisée entre serfs et des seigneurs « le tiers état ou les communes paraissent dès le XIe siècle en France et [...] en Angleterre » ¹⁸.

Dans La phénoménologie de l'esprit, Hegel a mis en évidence comment l'affrontement des deux consciences établit simultanément la souveraineté du maître et la soumission de l'esclave, jusqu'au moment où le processus change de nature, l'esclave devenant, grâce à la maîtrise qu'il acquiert sur le monde, le maî-

¹⁷ « Il en résultait évidemment que le droit d'imposer extraordinairement, sortant des termes du contrat originaire, avait besoin du consentement des diverses parties. Le roi n'avait donc point d'autres armées que celles des barons, d'autres revenus que ses domaines. Si donc le roi n'était point le plus riche seigneur féodal et de beaucoup le plus puissant, sa royauté n'était qu'un nom. C'est ce qui arriva en France, où les barons allèrent jusqu'à abolir les appels aux cours du roi. C'est ce qui n'eut pas lieu en Angleterre » (ibid.).

¹⁸ Ibid. p. 56.

tre du maître. Sieyès n'avait pas dit autre chose : le processus historique et logique mené jusqu'à son terme, conduisait à la prise de pouvoir par le Tiers, qui deviendrait la bourgeoisie triomphante du Consulat. Cette analyse est aussi bien celle que l'on retrouve chez Tocqueville dans l'Ancien Régime et la Révolution que chez Marx dans le Manifeste de 1848 ou La lutte des classes.

Mais l'originalité de Tocqueville est d'avoir, dès la lettre de 1828, introduit dans la lutte un troisième protagoniste puisqu'il considère que le onzième siècle inaugure un second moment de la féodalité, avec le processus de l'affrontement entre ces trois protagonistes : le souverain, les grands féodaux — qui deviendront l'aristocratie —, et le Tiers. Ce dernier état, à l'origine le plus faible du monde féodal, est devenu vigoureux — *puer robustus* — à partir du XIV^e siècle, et ; « joue (alors) dans les assemblées politiques [un rôle] considérable, souvent prépondérant. Les autres classes sentent chaque jour le besoin de compter avec elle. [...] la noblesse et le tiers état trouvent alors plus de facilités pour administrer les affaires ensemble ou pour résister en commun, qu'ils n'en ont eu, depuis » ¹⁹.

Des alliances différentes entre les ordres se nouent alors en Angleterre et en France. En Angleterre, la noblesse et le Tiers, s'associent « pour défendre les franchises de la nation et les privilèges de leurs provinces contre les atteintes du pouvoir royal » en France, à l'inverse, à partir du siècle suivant, le roi de France fait alliance avec le Tiers contre les grands féodaux, afin de casser leur puissance.

« Imaginez-vous deux hommes luttant obstinément ensemble depuis longtemps, quoique l'un fût un peu plus faible que l'autre ; arrive sur le lieu du combat une troisième personne plus faible que les deux combattants, mais qui, se joignant à l'un d'eux, fera nécessairement pencher la balance de son côté ; mais qui a l'idée de l'appeler à son secours, qui l'y appelle avec le plus de force ? C'est sans doute celui des combattants qui se trouvait déjà le plus faible ; ces deux êtres unissant intimement leur faiblesse, l'adversaire le plus redoutable est renversé. Mais à qui des deux amis restera la suprématie ? Le combat recommence et se termine par une victoire complète ou partielle de l'un des deux. Voilà toute l'histoire de France et d'Angleterre dans l'histoire de ces trois hommes, mon cher ami, mais avec cette différence entre elles qu'en France le moins fort des deux combattants étant le roi, ce fut lui qui appela les communes à son secours, s'unit avec elles, les conduisit

¹⁹ L'Ancien Régime et la Révolution, O.C. . livre II, ch. 9.

par la main, détruisit par leur aide la féodalité, et en fut enfin dévoré lorsqu'il se trouva face à face avec elles en 1789. En Angleterre, au contraire, le moins fort des deux prétendants étant la féodalité, ce fut elle qui appela le tiers état au Parlement, qui, chaque année, stipula ses intérêts comme les siens propres, qui le fortifia, l'éleva et le soutint en toute occasion. Le pouvoir royal détruit, ce fut le tiers-état qui renversa la féodalité en 1640 et établit la république. [...] Partout le plus faible devint le plus fort, et l'allié soumit le maître, ce qui tendrait à prouver [...] qu'après tout une égalité raisonnable est le seul état naturel à l'homme, puisque les peuples y arrivent en partant de points si différents et en marchant dans des voies si diverses » ²⁰.

Lancé depuis Louis XI, le mouvement qui s'est renforcé sous Louis XIII et Richelieu, culmine avec Louis XIV qui entend prévenir tout risque d'une nouvelle Fronde des Grands. En Angleterre, ce fut tout à l'inverse, la féodalité qui appela le Tiers à son secours. Et si elle évolua si différemment de la France, Tocqueville y voit le résultat du système mis en place par Guillaume et d'autant que les autres conséquences s'enchaînent : l'aristocratie anglaise est perméable, sans limites véritablement connues, alors qu'en France, au contraire, la noblesse s'est constituée en caste : pour être gentilhomme, il faut être « né » ; sinon on demeure un roturier. Ce qui est intraduisible dans une Angleterre où le terme de roturier n'existe même plus, nous dit Tocqueville ! L'accord de l'aristocratie anglaise et du Tiers a donc abouti d'abord à une limitation du pouvoir royal, ensuite à la prise du pouvoir par Cromwell et enfin à la révolution de 1688 où si : « l'esprit de la constitution était violé, les formes [en] étaient restées, c'était comme la carcasse d'un gouvernement libre » ²¹.

Si l'évolution de l'Angleterre doit tant à l'esprit des institutions dont Guillaume l'avait pourvue, si malgré tous les aléas de l'Histoire, elles ont si bien survécu, c'est en raison d'une vision si claire que les successeurs n'ont pu les abolir totalement. Ils auront appliqué des solutions qui devaient tout aux principes de Guillaume, ils l'auront fait même à leur insu, un peu comme les Américains, nous dit Tocqueville, appliquent les règles d'une méthode cartésienne dont ils ignorent jusqu'à l'existence. La France ne peut faire une régression in utero pour parcourir

²⁰ Lettre d'octobre 1828, p. 67.

²¹ Ibid., p. 69.

le chemin à l'envers. Mais en écrivant *La démocratie*, Tocqueville espérait lui permettre de sortir des mouvements erratiques qui l'agitaient depuis le début d'une révolution toujours prête à recommencer. Et il cherche la « science politique nouvelle » issue de l'étude comparée de l'évolution des institutions de l'Angleterre et de la France, étude influencée par sa découverte de la Normandie, par ce retour aux origines, cette remontée aux sources des années 1827-1830.

Le paradoxe de la monarchie absolue française aura été de mettre en place les conditions d'un succès immédiat, tout en causant sa perte à terme : « après moi le déluge ». Elle a modifié l'évolution naturelle du processus historique en supprimant ou réduisant tous les embryons de représentations qui s'étaient mis en place du XIII^e au XV^e siècle : les élections des échevins ont été abandonnées et la vie politique des municipalités mise en sommeil ; dans les bourgs, les actions communes aux nobles et aux villageois ont été quasiment interdites, les États-Généraux n'ont plus été réunis alors que les parlements et autres corps intermédiaires tels que la Cour des Aides, étaient réduits au silence. Ce faisant, les souverains ont ravalé le pouvoir de la vieille aristocratie et des grands féodaux qui ne possédaient plus que des prérogatives honorifiques, un pouvoir devenu factice, pour faire alliance avec une bourgeoisie d'état, dont l'allégeance ira bientôt à la souveraineté de la nation. C'est l'idée-force de L'Ancien Régime : « De même que l'administration centrale n'a, à vrai dire, qu'un seul agent à Paris, elle n'a qu'un seul agent dans chaque province. On trouve encore, au XVIII^e siècle, de grands seigneurs qui portent le nom de gouverneurs de province. Ce sont les anciens représentants, souvent héréditaires, de la royauté féodale. On leur accorde encore des honneurs, mais ils n'ont plus aucun pouvoir. L'intendant possède toute la réalité du gouvernement. [C'est] un homme de naissance commune, toujours étranger à la province, jeune, qui a sa fortune à faire. [...] Il est choisi par le gouvernement parmi les membres inférieurs du Conseil d'État et toujours révocable » ²².

Emprunté à un Conquérant passablement idéalisé, l'héritage normand aura joué un rôle de référence dans la pensée politique de Tocqueville qu'il s'agisse de la place des corps intermédiaires ou de l'équilibre et de la régulation des pouvoirs. Ce fut peut-être aussi son échec car, tension entre la raison et la passion, la vie

²² A.R., Livre II, ch. 2.

politique ne laisse pas toujours sa chance aux analyses rationnelles, si fines soient-elles.

UNE CERTAINE CONCEPTION DE LA POLITIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Traitées dans les biographies récentes ²³, les campagnes électorales ne seront pas ici racontées, seule seront rappelées les étapes de sa carrière électorale en Normandie. La première candidature aux élections législatives de 1837 se solda par un échec, autant dû à sa faible implantation locale qu'à son orgueil aristocratique qui lui fit commettre de lourdes erreurs d'appréciation : On n'a jamais vu dans le pays de candidature aussi honorablement je puis dire noblement soutenue que la mienne. Je n'ai pas été faire une visite, ni écrit une lettre et malgré cela presque toute la portion éclairée et respectée du pays vote et agit pour moi » ²⁴, avait-il écrit à son père avant le scrutin...

Il en tira de salutaires leçons, passant désormais plusieurs mois par an dans le pays et mettant en place une logistique appuyée sur des hommes de confiance, au premier rang desquels Paul-Émile Clamorgan, avocat libéral, athée et anticlérical convaincu, qui sera son agent électoral pour les campagnes à venir. Désormais ses agents électoraux battent la campagne et se déplacent sur les marchés et les foires ; sa femme Marie est également mise à contribution, elle doit aller « faire ses courses », entendons par là : rendre visite aux femmes des électeurs.

Deux ans plus tard, en 1839, Tocqueville réussit à être élu dans la circonscription de Valognes et le sera sans plus discontinuer non seulement sous la Monarchie de Juillet, mais encore, et ce fut sa grande fierté, aux élections au suffrage universel, de la Constituante de 1848 puis de la Législative de 1849. En 1842 il avait également manoeuvré avec habileté pour succéder au vieux Sivard de Beaulieu comme conseiller général dans la double circonscription de Montebourg/Saint-Mère Église. Devenu ministre des Affaires Étrangères, il est élu, en

²³ Jean-Louis BENOÎT : Tocqueville, un destin paradoxal, Bayard, 2005.

²⁴ O.C., XIV, p. 198.

son absence, président du Conseil Général en 1849 et le restera jusqu'à la session extraordinaire de mars 1852, après laquelle il démissionne le 29 avril, lorsque le nouveau pouvoir exigea des élus une prestation de serment, mascarade à laquelle il refusa catégoriquement de se soumettre. Ajoutons pour terminer qu'il fut l'un des dix-huit rédacteurs de la Constitution de la seconde République ; partisan de l'élection du Président de la République au suffrage universel, il échoua à faire adopter le bicamérisme comme à obtenir la moindre forme de décentralisation à laquelle il était attaché.

Dans ses Souvenirs l'élection au suffrage universel en 1848 est évoquée en ces termes : « Je voulus marcher au rang que m'assignait mon nom, car je savais que dans [les] pays et dans les temps démocratiques, il faut se faire mettre à la tête du peuple et ne pas s'y mettre soi-même. [...] Arrivés au haut de la colline qui domine Tocqueville, on s'arrêta un moment ; je sus qu'on désirait que je parlasse. Je grimpai donc sur le revers d'un fossé, on fit cercle autour de moi et je dis quelques mots que la circonstance m'inspira ». Primus inter pares, il veut créer un lien nouveau avec ses concitoyens, les descendants des paysans du fief ancestral, berceau de la famille. En choisissant de se présenter dans la Manche, Alexis affrontait un double handicap : non seulement il était considéré, à juste titre au début, comme un « horsain » — un étranger — mais encore, membre d'une famille de légitimistes, il était fils d'un préfet de Charles X, ancien pair de France.

Pour accroître sa notoriété, et parce que, comme beaucoup de politiques, il voulait être candidat à tout, il était devenu, dès 1834, membre associé-correspondant de la Société Académique de Cherbourg. C'est à ce titre qu'il présenta son Mémoire sur le paupérisme, de façon à montrer sa compétence sur les affaires du temps et même sur les grands problèmes à venir. Ainsi devint-il dès 1839, un professionnel du combat politique dans une circonscription rurale de Basse-Normandie. Il a très vite compris qu'il devrait perdre ses illusions de châtelain, que les voix des électeurs ne lui appartenaient pas de droit, et qu'un vote n'est jamais définitivement acquis et assuré, même si l'électeur a donné sa parole... La victoire ne s'obtient qu'au terme d'une campagne qui suppose des relais et des agents électoraux, des déplacements sur les marchés et des visites au domicile des électeurs. Dès sa première élection, il choisit de siéger à gauche et y restera jusqu'à la fin de la Monarchie de Juillet : « dans nos campagnes [...] on ne juge et [...] l'on ne peut juger que sur les faits extérieurs. Aux yeux de ces gens-là,

l'endroit où on place son derrière a donc une importance de premier ordre [...] Est-ce que sur la dernière cime du centre gauche ou sur les limites de la gauche de ce côté-là, il ne reste pas quelque trou propre à nous y nicher ? » écrit-il alors à Corcelle. ²⁵

L'élection à la Constituante de 1848 est la plus célèbre. Tocqueville arrive en Normandie trois semaines avant, le 14 mars, et est aussitôt surpris du contraste entre le calme et la tranquillité des campagnes et l'agitation politique parisienne. Ledru-Rollin avait envoyé dans les chefs-lieux des commissaires de la République chargés d'organiser le scrutin et qui, en l'occurrence, faisaient quasiment figure de candidats officiels. Havin, député de Saint-Lô et conseiller général de l'opposition dynastique de Barrot — dont Tocqueville était (très) proche — avait réussi à se faire nommer à ce poste et le gouvernement provisoire lui avait adjoint Vieillard ²⁶. Les rapports de Tocqueville et d'Havin avaient été bons mais là, il veut empêcher l'élection de Tocqueville qui avait refusé de s'associer à la campagne des Banquets qui avait enclenché le processus révolutionnaire ²⁷. Ainsi le 19 mars, les commissaires de la république donnent-ils, à Cherbourg, un banquet républicain où Tocqueville est accueilli fraîchement ; il n'a pas sa place à la table officielle, mais prenant la parole il se transforme — et c'est un cas unique dans sa vie — en tribun qui, ayant trouvé les mots justes, est salué par une multitude d'applaudissements.

Avec fougue et conviction, il avait simplement appelé à l'établissement d'une République équilibrée et modérée, dans un discours qui convenait parfaitement à un électorat qui travaillait activement à acquérir une propriété, petite ou grande, et ne supportait pas les demandes de ceux qu'on appelait alors dans le Cotentin :

²⁵ O.C., XV, 1, p. 125, lettre à Francisque Corcelle, 10 mars 1839.

²⁶ Léonor-Joseph HAVIN (1799-1868) fut nommé commissaire de la République le 26 février 1848 et Narcisse Vieillard, le 2 mars ; ce dernier avait été précepteur de Louis Napoléon Bonaparte et de son frère, puis député de Carentan — le seul député radical de la Manche — de 1842 à 1846. Havin était très manoeuvrier et peu fiable, ce qui n'est pas original dans la carrière ; Tocqueville supportait de moins en moins, comme il l'écrit à Beaumont le 14 septembre 1848, ce fougueux anticlérical parisien qui faisait soutenir les positions de l'évêque de Coutances, ce qui était de bonne guerre dans un département où le clergé pesait d'un poids certain.

²⁷ Ce n'était qu'un prétexte ; Havin voulait se débarrasser d'un rival trop important.

« les vifs ». Tocqueville, qui jouissait déjà d'une forte notoriété dans son département, rappela en outre les termes de son discours prémonitoire prononcé à la Chambre le 27 janvier dont, à l'intention des électeurs, il avait fait reproduire le texte par Pagnerre ²⁸. Il est donc élu troisième sur la liste, et devient, de facto, l'homme fort du département. Aux élections à l'Assemblée législative de l'année suivante, le 13 mai 1849, il sera, de tous les candidats, le mieux élu.

L'ACTION POLITIQUE

[Retour à la table des matières](#)

L'expérience politique américaine avait appris à Tocqueville que la démocratie commence à la base, dans la Township ; aussi est-il très attaché à la vie politique locale qui constitue en France l'un des seuls contrepois, bien insuffisant, à la centralisation. Ainsi visite-t-il régulièrement les communes de ses deux cantons et participe-t-il activement aux sessions et aux travaux du Conseil Général dont il suit l'avancement des dossiers à Paris où il multiplie les interventions en faveur de ses concitoyens. Tocqueville n'a pas de honte à se faire le médiateur des besoins locaux et des demandes individuelles, y compris en ce qui concerne les places et remises de décorations ²⁹.

De l'action politique de Tocqueville dans son département, deux dossiers principaux sont à retenir : la politique à mener vis-à-vis des enfants abandonnés et de l'aide aux mères, et la création de la ligne de chemin de fer de Paris à Cherbourg.

Tocqueville fut rapporteur de la commission des enfants abandonnés de 1843 à 1846. Une lecture attentive des quatre rapports successifs fait apparaître une évolution du discours moralisateur au discours sociétal — politique et social — :

²⁸ Pagnerre, éditeur, publiciste et homme politique de gauche publie en outre, la même année, la douzième édition de *La démocratie en Amérique*, à laquelle Tocqueville a adjoint un avertissement qui la met en phase avec la révolution de 1848.

²⁹ En février 1847, Lacave-Laplage, ministre des finances, agacé par l'activisme de Tocqueville, fait relever et circuler toutes les interventions et demandes de celui-ci en faveur de ses concitoyens.

grâce à Tocqueville qui a tiré les enseignements de Villeneuve de Bargement et de Nassau Senior, la commission prend conscience du fait que le fléau est lié à la misère. Il faut donc — affirme-t-il — aider les femmes à garder leur enfant ou, à tout le moins, préserver celui-ci de la perte de son état-civil ³⁰. La conclusion du dernier rapport est simple : s'il importe que le département fasse la gestion décentralisée du secours aux enfants et aux mères, il appartient au législateur de fixer le cadre général de la loi qui doit, à terme, aboutir à une charité légale généralisée.

Dans les années 1846-1847, sans doute au contact des misères réelles et concrètes, le discours politique de Tocqueville se fait beaucoup plus social qu'il n'était dans le premier Mémoire sur le paupérisme : la loi devrait donc instaurer une forme d'assistance généralisée, prenant en charge les frais d'éducation des enfants, scolarité comprise, jusqu'à douze ans :

« Six centimes par jour accordés à l'éducation d'un homme, cela paraît bien peu de choses ; répétée toute l'année pour 413 enfants, cette dépense accroîtrait encore notre budget de plus de 9.000 fr.

Il est évident que nous ne pouvons en ce moment entrer dans une pareille voie ; il faudra bien pourtant la prendre tôt ou tard, et le plus tôt sera le mieux. À quelque point de vue qu'on se place, la chose paraîtra importante et urgente ; quoi de plus dangereux en effet que de créer et de développer nous-mêmes au milieu de nous une population à demi sauvage ? Il eût presque autant valu laisser mourir ces malheureux à la porte de nos hospices que de leur donner ainsi la vie sans les lumières et les principes qui font bien vivre. [...]

À quoi servent les Gouvernements sinon à résoudre, par leur puissante initiative, des questions de cette espèce ? C'est leur métier ³¹ ».

Pour le partisan convaincu de la décentralisation qu'est Tocqueville, il existe cependant un couplage nécessaire entre politique locale et politique nationale. Et on le voit mieux encore lorsqu'il aborde la question de la réalisation de la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg dont il fut le principal artisan ³².

³⁰ Une des grandes oeuvres de Malesherbes fut de rendre aux protestants leur état-civil, ce qui est signé en 1787.

³¹ Ibid., pp. 689-691.

³² Il fut en particulier le rapporteur de la commission du Conseil Général chargée de ce dossier de 1844 à 1846 et dans la dernière session dont il est le président, en mars 1852.

La liaison Paris-Cherbourg n'était pas prévue ; il était question de se raccorder indirectement soit sur le réseau qui desservait la Bretagne, soit sur la ligne Le Havre-Rouen-Paris. Tocqueville se bat donc d'abord pour faire adopter par le gouvernement la création d'une ligne Paris-Cherbourg à part entière ; il lutte contre les lenteurs et pesanteurs d'une administration qui n'a pas mis à l'étude la réalisation du tronçon Caen-Cherbourg. Il change alors de stratégie et même d'analyse. Son premier mouvement avait été de souhaiter que les capitaux privés participent seuls à la construction de la nouvelle liaison, mais, pragmatique, il abandonne cette idée. D'une part les investisseurs français ne sont prêts à réaliser que la seule liaison Paris-Caen, immédiatement rentable, d'autre part l'intégration d'investisseurs anglais — prêts à soutenir le projet — ruinait d'un coup l'intérêt stratégique de la liaison Paris-Cherbourg dont l'une des fonctions première devait être de permettre à la troupe de gagner rapidement, en cas de conflit, un port en eau profonde. C'est donc en s'appuyant sur cet argument stratégique qu'il sera possible d'obtenir le soutien massif des députés. Dans le même temps, il met en avant la nécessité d'une politique d'aménagement du territoire, selon un argument qu'il développe longuement au Conseil Général en 1844 et qu'il reprend lorsque le Président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte vient en 1850, rendre visite à l'escadre de la Royale dans le port de Cherbourg.

Ces deux exemples montrent comment Tocqueville a compris la nécessité de coupler la politique locale et la politique nationale : dans le cadre de la vie politique française, c'est un non-sens d'être le défenseur des seuls intérêts locaux. Certes, il faut renforcer les pouvoirs locaux, donner plus de libertés aux municipalités, et une plus grande latitude financière à l'assemblée départementale. Mais il faut également que la population locale s'ouvre aux problèmes de politique générale dont ses concitoyens du Cotentin sont effectivement partie prenante, que ce soit en accord ou non avec lui : ainsi, au printemps 1848, a-t-il noté la scission entre la France de Paris et celle de la Province ; lors de l'élection présidentielle de décembre, les électeurs votent à 65% pour Louis-Napoléon Bonaparte alors que, dans la Manche, treize députés sur quinze (dont Tocqueville) avaient appelé à voter pour Cavaignac ! Enfin, en l'été 1851, si Tocqueville a obtenu le vote de la révision constitutionnelle à une large majorité — dans un vote qui fut le grand combat où il a mis ses dernières forces pour éviter le coup d'État — ce succès aura été totalement inutile puisqu'à l'Assemblée nationale, la majorité des trois

quarts était requise pour le vote d'une révision. À cette époque il fait la triste constatation que non seulement les paysans sont acquis à tout ce que fera le président — la question de la légitimité ne se pose pas pour eux — mais encore que les bourgeois de Valognes avaient accepté le coup d'État avant même que celui-ci ne fût perpétré....

Je terminerai avec deux exemples précis de l'action politique de Tocqueville où se trouve la marque d'un équilibre que l'on pourrait rattacher à ses origines normandes, même s'il fut alors sévèrement jugé, même s'il eut tort d'avoir raison...

En 1843, la querelle scolaire est relancée par le « parti catholique », notamment par Louis Veuillot qui entame alors une violente campagne de presse à laquelle *Le Siècle* va répliquer. Entre le parti clérical et la gauche où il siège, l'affrontement est violent et devait maintes fois resurgir jusqu'à ce que la loi Debré y mette fin au siècle suivant, dans une perspective assez tocquevillienne. Tocqueville est désespéré de ce crime, de cette atteinte à la paix civile et à la raison, alors que la religion avait retrouvé sa place dans la société française :

« Mon plus beau rêve en entrant dans la vie politique, c'était de contribuer à la réconciliation de l'esprit et de l'esprit de religion, de la société nouvelle et du clergé.[...] Quand je pense qu'il y a trois ans encore presque toute la presse était favorable au retour des idées religieuses ou du moins n'y était pas contraire [...] et qu'aujourd'hui toute la presse à la seule exception des journaux légitimistes (exception plus dangereuse qu'utile) est dans un paroxysme d'aveugle fureur [...] les fautes ont été et continuent, suivant moi, à être énormes. Le clergé soutenait la cause la plus juste. Celle de la liberté d'enseignement. Il avait un terrain admirable, solide et constitutionnel sur lequel il suffisait de se tenir tranquille. [...] Réclamer la liberté d'enseignement pour tout le monde, en vertu des principes de la constitution. C'est la voie dans laquelle il était d'abord entré. Mais bientôt qu'est-ce qu'ont fait ceux qui parlent en son nom ? Ils ont réclamé la direction de l'éducation comme un droit inhérent à l'Église ; par une absurdité rare, ils ont fait redouter des actes d'autorité auxquels, au fond, ils ne voulaient pas se livrer. [...] Mais ce n'est pas tout : au lieu de se borner à réclamer leur part d'enseignement, ils ont voulu prouver que l'Université était indigne d'enseigner. Une multitude d'articles de journaux, des brochures et de très gros livres ont été publiés dans le but d'attaquer nominativement

une foule de professeurs et de prouver qu'ils ne méritaient pas la confiance des familles »³³.

Devant la folie d'une guerre scolaire qui s'engage, Tocqueville défend dans son journal, *Le Commerce*, une position médiane et équilibrée, que l'on dirait volontiers « normande » : favorable à la liberté de l'enseignement tout autant qu'au maintien, voire au renforcement des moyens mis à la disposition de l'université, il sera très sévèrement pris à parti par les uns comme par les autres.

C'est la même défense d'une position équilibrée dans la question romaine qui vaudra le renvoi de Tocqueville et d'Odilon Barrot, dont le second gouvernement se termine le 29 octobre 1849. En arrivant le 2 juin au ministère des Affaires étrangères, Tocqueville hérite d'un dossier mal engagé. Sa ligne de conduite est claire : la France doit rétablir le pape dans ses États mais en lui imposant une constitution libérale et la large amnistie vis-à-vis des accusés politiques et, pour la défendre, il envoie, à Rome, son ami Francisque de Corcelle comme plénipotentiaire. Mais il est véritablement trahi par ce dernier, qui fait le jeu des autorités pontificales, comme par le général Oudinot, chef du corps expéditionnaire français qui remet le pouvoir dans les mains des cardinaux de la Curie, ce qui exclut d'emblée toute possibilité de contraindre Pie IX à faire preuve de clémence et à libéraliser la constitution de ses États. Tocqueville est alors désavoué, et le gouvernement renvoyé, inconstitutionnellement, par le Prince-président, non en raison de la politique suivie, mais parce que celui-ci a changé de position et entend illustrer son autorité par une lecture présidentialisante de la Constitution qui, en l'occurrence, relève du coup de force constitutionnel.

En conclusion de ces aperçus, il faut se contenter de noter que le pragmatisme politique de Tocqueville, qui est peut-être l'une des caractéristiques de la Normandie, n'est pas une garantie de succès dans la vie politique d'une France où l'irrationnel et l'aveuglement volontaire ont leur large part. Ce qui expliquerait, en partie au moins, pourquoi Alexis de Tocqueville ne joua pas un rôle de premier plan dans la politique de son pays. Face aux manœuvres de Thiers ou au complot permanent de Louis-Napoléon Bonaparte, que pouvait peser ce témoin d'une vision éthique de la politique ? Il en avait conscience lui qui, sans illusion, écrivait le 15 décembre 1850, à son cher cousin et ami, Louis de Kergorlay : « Il me sem-

³³ O.C., XIV, p. 237.

ble que ma vraie valeur est surtout dans ces travaux de l'esprit, et que je vau
mieux dans la pensée que dans l'action et que s'il reste jamais quelque chose de
moi dans ce monde, ce sera bien plus la trace de ce que j'ai écrit que le souvenir
de ce que j'aurai fait.

FIN